
**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
D'ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC.
TENUE LE 15 JUIN 2022 À 18 H EN MODE HYBRIDE**

Personnes présentes membres : Céline Dikoubas, Eve Lortie-Fournier, Félix Giroux, Isabelle Briottet, Marietta Corcuera Lezama, Jean-François Veilleux, Mélissa de La Fontaine, Shannon Coulter-Low, Alexe Truesdell-Ouellet, Gifty Ané, Andres Larrea, Alexandre Anne, Caroline Hervochon, Charles Berthelet, Clémentine Bergeron-Isabelle, Erika Salem, Fatih Amin, Loïc de Fabritus Gautier, Margo Burgess-Pollet, Marianne Renault-Robitaille, Maxime Jong, Nathan Lussier, Sarah-Katherine Lutz, Stéphanie Pellerin, Marjolaine Lamontagne.

Personnes présentes observatrices : Belqassim Chicha, Ailo Roche, Clémentine Creach, David Guindon.

0.0 Mot de bienvenue

Erika Salem, présidente, et Sarah-Katherine Lutz, directrice générale, saluent les personnes participant à l'assemblée générale annuelle d'ENvironnement JEUnesse. Elles présentent rapidement l'équipe et les membres du conseil d'administration, et expliquent les rouages de l'assemblée générale.

1.0 Ouverture de l'assemblée

Après la vérification du quorum et du droit de vote des personnes présentes, l'assemblée est ouverte à 18 h 09.

2.0 Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Proposé par : Loïc de Fabritus Gautier

Appuyé par : Charles Berthelet

AGA23-01

« Que Erika Salem agisse comme présidente d'assemblée et que Marie-Pier Lafrance agisse comme secrétaire d'assemblée. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Maxime Jong

Appuyé par : Jean-François Veilleux

AGA23-02

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2022

Proposé par : Loïc de Fabritus Gautier

Appuyé par : Eve Lortie-Fournier

AGA23-03

« Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2022 soit adopté tel que présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 Ratification des montants de la cotisation des membres

Il est suggéré de maintenir la cotisation actuelle des membres, telle que présentée ci-dessous :

	Durée de 1 an	Durée de 3 ans
Membre de moins de 18 ans*	n/a	Gratuit
Membre étudiant*	10 \$	20 \$
Membre individuel*	25 \$	50 \$
Membre collectif (CPE, école ou OBNL, par exemple)	50 \$	100 \$
Membre corporatif (entreprise, par exemple)	100 \$	200 \$

*Toute personne âgée de moins de 18 ans peut devenir membre de l'organisme pour une période de trois (3) ans gratuitement.

Toute personne donatrice mensuelle devient automatiquement membre de l'organisme. Une fois que la personne donatrice met fin à ses dons mensuels, celle-ci demeure membre de l'organisme pour les douze (12) mois suivant la date de son dernier don.

Toute personne donatrice ponctuelle devient automatiquement membre de l'organisme lorsque sa contribution (ou don) correspond au montant minimal de la cotisation pour une année. La personne est alors considérée membre de l'organisme pour les douze (12) mois suivant la date de son don.

Proposé par : Marianne Renauld Robitaille

Appuyé par : Felix Giroux

AGA23-04

« Que les montants de la cotisation des membres soient ratifiés tels que présentés. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.0 Lecture et présentation des états financiers vérifiés 2022-2023

Le 3 mai 2023, l'auditeur financier, M. Amin Sassi, a présenté un projet d'états financiers aux membres du conseil d'administration qui l'ont adopté.

Maxime Jong a présenté états financiers de l'organisme pour l'année financière qui a commencé le 1^{er} avril 2022 et s'est terminée le 31 mars 2023.

L'organisme a reçu un total de 598 302 \$ en revenus pour l'année 2022-2023, soit 106 670 \$ de plus que l'an dernier. Au niveau des charges 594 114 \$ ont été dépensés, soit 144 844 \$ de plus que l'an dernier. Le surplus pour 2022-2023, soit les revenus moins les dépenses a été de 4 188 \$.

Pour les revenus, on constate quatre changements plus importants par rapport à 2021-2022. Le ministère de l'Éducation soutien le développement de notre programme Matière verte à la hauteur de 100 000 \$ annuellement pour trois ans. Le montant non utilisé est reporté à l'année suivante. Comme prévu à la convention avec le Secrétariat à la jeunesse, le montant reçu est de 220 000 \$, donc 40 000 \$ de plus que l'an dernier. On note également une augmentation en subventions salariales grâce au soutien d'Emploi-Québec pour un projet en ressources humaines. L'entente n'a pas été renouvelée avec la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Pour les dépenses, on note trois changements principaux par rapport à 2021-2022. La masse salariale a augmenté, entre autres en raison d'un ajustement de la grille salariale ainsi que d'une augmentation du nombre de postes pour servir les projets. Les honoraires professionnels ont aussi augmenté. Cela s'explique notamment par un investissement pour le recrutement du personnel et l'accompagnement en ressources humaines. La reprise des activités en mode normal a permis de réaliser davantage d'événements en personne, ce qui explique la variation. Environnement JEUnesse a également accepté d'être fiduciaire pour le Campus de la transition écologique. Ainsi, nous avons reçu un montant de 37 500 \$ duquel 33 750 \$ ont été transférés à l'organisme.

Questions et échanges

Loïc de Fabritus Gautier félicite ENvironnement JEUnesse puisqu'il s'agit d'une bonne année malgré le contexte économique actuel. Un déficit était prévu et, finalement, il s'agit d'un excellent résultat.

Proposé par : Charles Berthelet

Appuyé par : Isabelle Briottet

AGA23-05

« Que les états financiers vérifiés 2022-2023 soient accueillis par l'assemblée générale annuelle. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.0 Nomination d'une personne pour réaliser la mission d'audit pour l'année 2023-2024

Des soumissions ont été demandées pour la vérification comptable pour 2023-2024.

Honoraires	
ASBL	5 000 \$ + taxes
Esteban Zarucchi CPA Inc.	4 050 \$ + taxes

Proposé par : Margo Burgess-Pollet

Appuyé par : Eve Lortie-Fournier

AGA23-06

« Que Esteban Zarucchi agisse à titre de vérificateur comptable pour l'année financière débutant le 1^{er} avril 2023 et se terminant le 31 mars 2024. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.0 Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2023-2024

Le budget du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 a été présenté par Maxime Jong.

On prévoit 824 238 \$ en produits, donc en revenus pour l'organisme et 810 068 \$ pour les charges, donc les dépenses. On prévoit donc faire un surplus de 14 170 \$ à la fin de l'année.

Les revenus proviennent principalement de subventions gouvernementales (63 %), de fonds privés (21 %) et de revenus autonomes (16 %).

En ce qui concerne les dépenses, la majorité de celles-ci seront faites pour les ressources humaines (82,5 %) afin de réaliser tous les projets à venir dans la prochaine année, notamment la planification stratégique. Les frais administratifs (loyer, frais de bureau, etc.) représentent 5,5 % des dépenses. Les événements, déplacements et la représentation représentent quant à eux 7 % des dépenses et finalement la publicité, la promotion et les bourses représentent le 5 % restant des dépenses.

Questions et échanges

Charles Berthelet demande d'où proviennent les intérêts et les fonds privés d'ENvironnement JEUnesse ?

Sarah-Katherine Lutz répond que les fonds propres d'ENvironnement JEUnesse génèrent un peu d'intérêts, mais que l'organisme ne possède pas de placements. Les fonds privés proviennent de fondations ainsi que du partenaire du concours de recyclage de piles.

À la demande de Loïc de Fabritus Gautier, Sarah-Katherine Lutz mentionne qu'ENvironnement JEUnesse est en attente d'une subvention pour la mise en place d'une stratégie philanthropique. L'organisme souhaite augmenter ses revenus autonomes. Des sommes sont prévues afin d'aller de l'avant avec le projet advenant une réponse négative à la demande de subvention.

Mélissa de La Fontaine remarque que la prévision d'augmentation est notable au niveau des commandites et dons. Les prévisions ont été établies en fonction de ce projet.

Proposé par : Marjolaine Lamontagne

Appuyé par : Isabelle Briottet

AGA23-07

« Que les prévisions budgétaires 2023-2024 soient adoptées telles que présentées. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.0 Lecture et adoption du rapport annuel d'activités 2022-2023

Le rapport annuel 2022-2023 a été présenté par Marianne Renaud Robitaille.

L'accompagnement des jeunes, au cœur de notre mission, prend plusieurs formes chez d'ENvironnement JEUnesse. Le colloque, l'événement choucou de l'équipe organisé depuis 1985 s'est tenu cette année en nature à Trois-Rivières, en territoire non cédé atikamekw sous la thématique « Mobilisation : trouver son chemin ». L'objectif général était de sensibiliser les personnes participantes aux différentes formes que peut prendre l'engagement en environnement et leur montrer le grand champ des possibles pour passer à l'action. Le colloque a été un moment de connexion avec les autres, mais aussi avec la nature environnante.

Grâce à un duo de personnes responsables de la mobilisation, on sensibilise, mobilise et outille les jeunes de 15 à 29 ans pour favoriser l'émergence d'une société écocitoyenne. L'accompagnement personnalisé peut prendre plusieurs formes, par exemple soutenir la formation d'un comité, appuyer un comité déjà en marche ou conseiller une personne qui souhaite réaliser un projet.

C'est d'ailleurs 25 000 \$ en bourses qui ont été versés afin de soutenir plus de 20 projets, entre autres en mobilité durable, en gestion des matières résiduelles, en justice environnementale, etc.

Marianne Renauld Robitaille rappelle qu'en 2018, ENvironnement JEUnesse déposait la toute première action collective contre le gouvernement canadien pour avoir failli à protéger les droits humains des enfants et des jeunes de 35 ans et moins du Québec. Le 28 juillet dernier, après plusieurs étapes judiciaires, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel déposée par ENvironnement JEUnesse. L'action collective a été un formidable outil de sensibilisation et d'éducation du public sur plusieurs questions environnementales.

Dans le cadre de la 2^e édition des Dialogues pour le climat, tenue en marge de la CdP-27 qui a eu lieu à Sharm-el-Sheikh, en Égypte, ENvironnement JEUnesse a collaboré avec Oxfam-Québec et l'Écothèque à l'organisation d'une consultation hybride auprès des jeunes afin de recueillir leurs idées sur les orientations et la forme souhaitées d'un éventuel comité conseil jeunesse permanent sur le climat, pour ensuite en faire part au gouvernement.

Grâce à trois programmes déployés à l'échelle du Québec, ENvironnement JEUnesse offre un accompagnement sur mesure aux milieux de la petite enfance, aux écoles et au collégial dans l'intégration de l'éducation relative à l'environnement et dans la mise en place d'une gestion durable au sein des établissements, le tout dans une démarche à long terme.

En plus de favoriser l'engagement et l'implication des milieux éducatifs, les programmes CPE durable, Matière verte et Cégep Vert du Québec contribuent à la formation d'une jeune population écocitoyenne, consciente des enjeux environnementaux et outillée pour agir dans son milieu. Le rapport présente donc en détail les réalisations de la dernière année dans le cadre de ces trois programmes.

Finalement, le rapport permet aussi de célébrer l'engagement des établissements impliqués dans la récupération de piles et de batteries dans le cadre de notre concours organisé en collaboration avec Appel à Recycler. Ce sont plus de 185 tonnes de piles qui ont été récupérées depuis la première édition, c'est beaucoup !

Ce sont plus de 500 organisations, établissements et institutions issues des 17 régions du Québec qui sont impliqués dans nos projets et programmes. Marianne Renauld Robitaille a pris le temps de remercier tous les partenaires, collaboratrices et collaborateurs d'ENvironnement JEUnesse. L'équipe est chanceuse de pouvoir compter sur ces personnes pour réaliser sa mission.

Questions et échanges

Pas de questions.

Proposé par : Loïc de Fabritus Gautier

Appuyé par : Charles Berthelet

AGA23-08

« Que le rapport d'activités 2022-2023 soit adopté tel que présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.0 Lecture et adoption du plan d'action 2023-2024

Le plan d'action 2023-2024 a été présenté par Sarah-Katherine Lutz.

Le plan d'action a été préparé par l'équipe en concertation avec les membres du conseil d'administration. Ce plan d'action découle des orientations du plan stratégique 2020-2023 qu'on a étiré d'une année afin de permettre à la nouvelle direction générale d'entrer en poste.

L'orientation 1 porte sur les actions en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté auprès des milieux de l'éducation. Il s'agit principalement de poursuivre la mise en œuvre des programmes CPE durable, Matière verte et Cégep Vert du Québec, notamment par la mise à jour et la bonification d'outils. Il est aussi prévu d'entamer un processus de révision du programme CPE durable afin de mieux répondre aux besoins du milieu de la petite enfance. Des efforts seront aussi spécifiquement mis afin de bonifier le déploiement du programme Matière verte.

L'orientation 2 porte sur le soutien et l'accompagnement auprès des jeunes. Il s'agit principalement de la mise en œuvre du partenariat jeunesse en environnement soutenu par le Secrétariat à la Jeunesse, qui doit notamment permettre de conscientiser 5 000 jeunes en 2023-2024 à travers des campagnes de sensibilisation, des conférences, des kiosques, etc. Nous allons également allouer 25 000 \$ en bourses pour soutenir la réalisation de projets locaux d'ici février 2024.

L'orientation 3 porte sur la démarche d'anti-oppression et d'inclusion portée par ENvironnement JEUnesse. Après un temps dédié à la formation et à la réflexion, il s'agira cette année de définir plus précisément nos cibles et objectifs en vue notamment de favoriser l'accessibilité de nos activités à des publics marginalisés et d'adopter un engagement organisationnel en faveur de l'anti-oppression et de l'inclusion.

L'orientation 4 porte sur le développement organisationnel. Nous souhaitons en particulier renforcer l'autonomie et l'indépendance financière de l'organisme et assurer le développement professionnel et le bien-être au travail de l'équipe. Enfin, nous réaliserons à compter de cet été un exercice de réflexion et de planification stratégique pour la période 2024-2027.

Questions et échanges

David Guindon demande si ENvironnement JEUnesse fera des activités ou interventions dans d'autres milieux que Montréal ? Sarah-Katherine Lutz répond que le partenariat jeunesse permet de se promener dans les régions (ex. dans des carrefours jeunesse-emploi, les cégeps), un peu partout. Alors oui, certainement.

Loïc de Fabritus Gautier demande où se déroulera le prochain colloque. Sarah-Katherine Lutz répond que le lieu sera dévoilé prochainement.

Proposé par : Maxime Jong

Appuyé par : Felix Giroux

AGA23-09

« Que le plan d'action 2023-2024 soit adopté tel que présenté. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.0 Élections au conseil d'administration

Erika Salem a présenté le conseil d'administration, sa composition et ses rôles. Le conseil d'administration compte 11 personnes administratrices et trois postes pour de jeunes observatrices et observateurs de moins de 18 ans. Lors d'une élection à l'assemblée générale annuelle, les mandats sont de deux ans, à l'exception des membres de moins de 18 ans qui sont élus pour une année.

Les postes au conseil exécutif – présidence, vice-présidence gestion, vice-présidence politique et communications, trésorerie, secrétaire – sont nommés dès la première réunion du conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle. L'implication des membres du conseil d'administration consiste à participer à six à huit rencontres par année, à prendre part activement aux comités de travail et à représenter l'organisme dans divers événements.

Erika Salem informe les membres de l'assemblée de la composition actuelle du conseil d'administration. Les mandats des personnes suivantes se poursuivent pour la prochaine année : Félix Bhérier-Magnan, Enéas Xavier de Oliveira Jr, Mélissa Kucbel-Saumier et Erika Salem.

Au total, sept postes sont disponibles, en plus des trois postes pour les jeunes membres observatrices et observateurs.

11.1 Élections des personnes offiçières d'élection

Proposé par : Stéphanie Pellerin

Appuyé par : Nathan Lussier

AGA23-10

« Que Loïc de Fabritus Gautier agisse comme président d'élection et secrétaire d'élection. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.2 Élections des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration compte sept postes réguliers en élection et huit candidatures ont été reçues.

Questions et échanges

Marjolaine Lamontagne demande s'il est possible que les personnes candidates se présentent pour mieux les connaître avant de voter. Loïc de Fabritus Gautier répond que par souci d'équité, cela n'est pas possible. Les membres ont reçu par bulletin à une courte description pour orienter leur choix. Les lettres de motivations sont également disponibles.

Proposé par : Marianne Renaud Robitaille

Appuyé par : Erika Salem

AGA23-11

« Que Gifty Ané, Charles Berthelet, Isabelle Briottet, Félix Giroux, David Guindon, Maxime Jong, Andres Larrea et Eve Lortie-Fournier soient candidates et candidats aux élections 2023 du conseil d'administration d'ENvironnement JEUnesse. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Proposé par : Margo Burgesss-Pollet

Appuyé par : Marietta Corcuera Lezama

Trois postes de membre de moins de 18 ans, ou membres observatrices ou observateurs sont disponibles, soit un nombre égal aux candidatures reçues.

AGA23-12

« Que Fatih Amin, Nathan Lussier et Laurence Turcotte Guimond soient candidates et candidats jeunesse aux élections 2023 du conseil d'administration d'ENvironnement JEUnesse. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Proposé par : Nathan Lussier

Appuyé par : Erika Salem

AGA23-13

« Que Eve Lortie-Fournier, Isabelle Briottet, Maxime Jong, Andres Larrea, Charles Berthelet, Felix Giroux, Gifty Ané soient élues et élus membres du conseil d'administration d'ENvironnement JEUnesse. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Proposé par : Charles Berthelet

Appuyé par : Margo Burgesss-Pollet

AGA23-14

« Que Fatih Amin, Nathan Lussier et Laurence Turcotte Guimond soient élues et élus membres jeunesse du conseil d'administration d'ENvironnement JEUnesse. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Proposé par : Erika Salem

Appuyé par : Sarah-Katherine Lutz

AGA23-15

« Que les votes soient détruits et qu'aucune copie numérique ne soit conservée. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Questions et échanges

Charles Berthelet demande s'il est possible que David Guindon soit membre observateur. Loïc de Fabritus Gautier répond que les règlements généraux de l'organisme ne le permettent pas ; il y a d'ailleurs déjà 3 membres observateurs.

12.0 Varia

12.1 Reconnaissance de l'excellence et des membres honorifiques

Mentions de l'excellence pour l'organisation d'événements :

- Hugue Asselin, Hélène Bégin, Lysa Bélaïcha, Ariane Beaudin, Stéphanie Bilodeau, Malik Dahel, Marouane Joundi, Florence Lachapelle, Myriam Lefebvre, Mélanie Lemay, Mélanie Gauthier, Marie Grégoire, Isabelle Grondin Hernandez, Sylvie Maheu, Émilie Morin, Denise Parent, Patrick Poirier, Marjorie Savoie.

Mentions de l'excellence pour leur implication soutenue :

- Loïc de Fabritus Gautier, Léa Ilardo, Marouane Joundi et Marie-Eve Paquin pour leur implication au sein du conseil d'administration.

Mentions de l'excellence pour leur apport aux programmes :

- Geneviève Albert, Alessandro Labeque, Katia Lesiack, Karel Ménard, Caroline Cyr, Maxime Jong, Catherine Levert-Martin, Jade Bilodeau-Connolly, Raki Sy Savané Koumba, Antoine Béland, et Rébecca Pétrin pour leur implication au sein du programme CPE durable
- Annabelle Nadeau-Gagné, Pascal Grenier, Caroline Lavoie, Geneviève Chatelain, Sandrine Bourassa et Marie-Édith Turcotte-Maltais pour leur implication au sein du programme Matière verte
- Sara Courcelles, Hugue Asselin, Annabelle Nadeau-Gagné, Sandrine Bourassa, Chada Ben Allal, Jérôme Laviolette et Raki Sy Savané Koumba pour leur implication au sein du programme Cégep Vert du Québec.

Marianne Renauld Robitaille ajoute un remerciement à toutes les personnes faisant partie des comités verts qui nous permettent de faire des actions concrètes.

13.0 Levée de l'assemblée générale

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée générale annuelle est levée à 19 h 17.



Erika Salem, présidente d'assemblée



Marie-Pier Lafrance, secrétaire d'assemblée